

Assemblée Générale Ordinaire de Plante & Cité
6 avril 2022

Compte-rendu et délibérations

Les membres de l'association se sont réunis le 6 avril 2022 au siège de l'Association des Maires de France (AMF), sur convocation du Président effectuée par courriel le 6 mars 2022 pour participer à l'assemblée générale de Plante & Cité. Ce courriel contenait le lien d'accès vers les documents préparatoires.

ACCUEIL ET INFORMATIONS GENERALES

Mot d'accueil d'Alexandre TOUZET, Représentant de l'Association des Maires de France

Tout d'abord, Alexandre TOUZET présente les excuses du Président de l'AMF qui n'a pas pu participer à cette Assemblée Générale, et souhaite la bienvenue aux participants, au siège de l'AMF, qui est à la fois la « maison » des Maires mais aussi celle de la société civile. Le partenariat entre l'AMF et Plante & Cité initié depuis 2006 est important pour trois raisons : **tout d'abord, pour la composante « élus »** de Plante & Cité et leurs remontées de terrain qui sont chères à l'AMF ; ensuite, pour la nature en ville en elle-même, qui constitue un **enjeu important pour l'AMF** et dépasse largement la notion du beau pour permettre le bon fonctionnement des continuités écologiques ; et enfin, pour la conviction qu'un partenariat local entre élus, entreprises et centres de recherches est le meilleur moyen d'**innover**.

La transition écologique sera faite par des femmes et hommes qui pensent **l'évolution** des territoires au plus près du terrain. Alexandre TOUZET souhaite de bons travaux et invite les membres de Plante & Cité à partager leurs expériences pour les diffuser auprès de **l'ensemble** des Maires et collectivités territoriales.

Introduction d'Hélène CRUYENNINCK, Représentante du Président de Plante & Cité

Hélène CRUYENNINCK, adjointe au Maire d'Angers, en charge de l'environnement et des espaces verts ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue aux participants. Elle remercie Alexandre TOUZET pour l'accueil dans les locaux de l'AMF qui fait écho aux débuts de Plante & Cité stimulés par le parrainage de l'AMF cher à l'association. Elle fait part des excuses du Président, Christophe BECHU, retenu par d'autres engagements et qui lui a confié la présidence de la séance, ainsi que celles de François DE MAZIERES, Maire de Versailles et 1^{er} Vice-président de Plante & Cité, représenté aujourd'hui par François DARCHIS.

Hélène CRUYENNINCK salue la présence de Catherine MULLER, Présidente de l'Interprofession VALHOR, qui s'exprimera dans quelques instants, accompagnée de Jean-Marc VASSE, Délégué Général.

Cette Assemblée Générale Ordinaire n'est pas si ordinaire car voilà trois ans que les membres ne s'étaient pas retrouvés en présentiel. Certains ont même pu participer ce matin au forum des adhérents, qui constituait la 3^{ème} édition du genre, suspendue après deux années de réunion à distance. Ce forum a été l'occasion d'échanger entre membres mais aussi avec **l'équipe des salariés de Plante & Cité, sur les ressources nécessaires** pour innover pour et avec la nature en ville.

Nous constatons tous **l'engouement général** sur ces sujets ces dernières années. Quinze ans après sa création, **l'outil Plante & Cité est désormais arrivé à maturité** pour accompagner les démarches de la transition écologique en prenant en charge les questions de mise en œuvre et de planification. **Nous aurons d'ailleurs le plaisir de découvrir lors d'une conférence de presse ouverte à tous, les livrables finaux de l'étude** sur la place du végétal et des espaces de nature dans la planification urbaine, qui constitue la question à se poser et surtout la réponse à apporter. Hélène CRUYENNINCK **profite de l'occasion pour remercier les partenaires financeurs de cette vaste étude** : l'Interprofession VALHOR, les ministères de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, le conseil régional des Pays de la Loire.

Plante & Cité doit être encore mieux identifié par les acteurs de la ville, de l'aménagement, par les élus des collectivités en charge des questions de nature en ville mais aussi de l'urbanisme, et plus globalement par tous

ceux qui sont en situation de prescrire et de décider des solutions de la ville de demain. Pour cela, le conseil d'administration a mis en place une commission spéciale dite « Décideurs-prescripteurs » pour comprendre les leviers et contourner les freins à l'engagement de ces publics. Il s'agit de travailler sur les leviers d'activation des ressources de Plante & Cité, en termes de vocabulaire et de supports à privilégier. La première réunion s'est tenue le 4 mars dernier et la prochaine aura lieu le 11 mai prochain. Nous aurons l'occasion de présenter les actions qui en découleront dans les prochains mois.

Hélène CRUYPENINCK indique que le développement de Plante & Cité passera aussi par une meilleure prise en compte des spécificités de certains territoires, notamment la région méditerranéenne. Une commission du conseil d'administration sera constituée cet automne, à Montpellier, pour voir comment développer des projets propres au contexte méditerranéen en mettant en œuvre des partenariats spécifiques.

Plante & Cité a également à cœur d'apporter des services utiles et performants à ses membres. Hélène CRUYPENINCK informe que l'équipe a lancé une enquête à destination de tous les membres, en début d'année, afin de progresser sur le fonctionnement de la plateforme documentaire, sur l'organisation des webinaires et journées techniques, et globalement sur tous les services de diffusion, Nous avons obtenu plus de 400 réponses témoignant de l'intérêt sur ces questions des membres de Plante & Cité. L'équipe, et en particulier Mathilde ELIE, se charge actuellement d'analyser les résultats et de dégager des pistes d'évolution et d'amélioration, brièvement présentées ce matin.

Enfin, je signale la contribution de Plante & Cité aux travaux du Conseil National de la Biodiversité, dont nous sommes membres, sur la Stratégie Nationale Biodiversité 3 élaborée par le Ministère. Dans le cadre de la consultation nationale, nous avons transmis des appréciations et compléments d'éclairage sur le rôle que jouent les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de préservation et de restauration de la biodiversité. Ces contributions, même ponctuelles, participent à la reconnaissance de Plante & Cité par les institutions publiques.

Enfin, le partenariat entre Plante & Cité et VALHOR ne date pas d'hier et nous sommes fiers des actions conduites grâce au soutien de l'Interprofession. Hélène CRUYPENINCK donne la parole à Catherine MULLER, Présidente de l'Interprofession, pour terminer l'introduction de cette assemblée générale.

Intervention de Catherine MULLER, Présidente de Plante & Cité

Catherine MULLER remercie Hélène CRUYPENINCK pour cet accueil chaleureux et Alexandre TOUZET pour ses propos introductifs. L'intervention de l'Association des Maires de France tient à cœur de l'Interprofession car VALHOR représente les entreprises de la filière, et ce travail en commun avec les collectivités territoriales est capital. VALHOR compte 52 000 entreprises avec le végétal comme trait d'union, réparties en 3 collèges : production, distribution, paysage.

Comment développer le discours sur la nature en ville ? VALHOR l'aborde par le biais de Cité Verte, marque qui s'appuie notamment sur les travaux scientifiques de Plante & Cité. Il y a aussi les Victoires du Paysage, pour mettre en valeur les aménagements exemplaires. La session 2022 est ouverte, avec une invitation adressée aux maires. C'est un relais essentiel diffusé sur tout le territoire national auprès des acteurs du secteur public, du secteur privé et des particuliers. Il convient également d'aller à la rencontre des parlementaires en s'appuyant sur les travaux de Plante & Cité, source de crédibilité.

L'ambition de VALHOR est toujours de travailler ensemble. C'est dans ces perspective, que VALHOR et Plante & Cité vont signer une nouvelle convention dans les prochaines semaines. Certains projets récents sont très intéressants et il faudrait les renforcer. C'est le cas des outils de mesure de la performance comme le Toolkit mais aussi l'outil de reconnaissance des végétaux pour les jeunes et moins jeunes. Catherine MULLER estime qu'il est toujours possible d'aller encore plus loin ensemble.

Hélène CRUYPENINCK remercie Catherine MULLER pour ses propos.

Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 15 juin 2021

Hélène CRUYPENINCK soumet le compte-rendu de l'assemblée générale 2021 à l'approbation des membres de l'association.

1^{ère} délibération : L'Assemblée Générale valide le compte-rendu de la précédente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2021.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Tout d'abord, Hélène CRUYPENINCK remercie l'équipe de Plante & Cité, et en particulier Aurore MICAND, pour l'élaboration de ce rapport d'activités, qui réussit le défi de présenter l'activité foisonnante de Plante & Cité dans un format agréable et facile à parcourir.

Développement du réseau

Hélène CRUYPENINCK présente la situation du réseau des adhérents pour l'année 2021, qui a été une nouvelle **année record en termes d'adhérents avec 678 membres**. Le taux de renouvellement est élevé (94%) et celui de 2022 prend le même chemin. En 2021, l'association a accueilli plus de 100 nouveaux membres parmi lesquels des collectivités territoriales, des entreprises du paysage et paysagistes-concepteurs mais aussi des **professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement** et des CAUE. Au total, ce sont 5500 professionnels qui peuvent accéder à tous les services de Plante & Cité.

En ce début d'année 2022, la **dynamique d'adhésion** se poursuit et nous accueillons 57 nouveaux membres.

Plante & Cité Suisse se développe également avec 55 membres. Hélène CRUYPENINCK salue Éric AMOS, Président et Clément DEPRADE, Secrétaire Général de P&C Suisse, et les remercie de leur présence. Elle signale en outre que les deux associations ont procédé, en décembre dernier, au renouvellement du partenariat initié il y a plus de 8 ans désormais.

Fonctionnement des instances

Le Secrétaire et représentant d'Institut Agro, Dominique VOLLET, présente les éléments saillants du fonctionnement de Plante & Cité en 2021 et de l'**équipe salariée**.

Tout d'abord, l'année 2021 a été **marquée par le renouvellement du conseil d'administration, et le départ de François COLSON**, administrateur et fondateur de Plante & Cité. Il reste cependant actif au sein du conseil scientifique. Institut Agro est désormais représenté par Dominique VOLLET, et son suppléant Soulayman SAKR. Dominique VOLLET rend hommage à François COLSON pour son investissement exceptionnel et le tuilage qui se poursuit encore sur la mission de Secrétaire.

Sur le fonctionnement des instances du centre technique, Dominique VOLLET souligne :

- Le rôle du conseil scientifique, présidé par Philippe CLERGEAU avec deux séances par an pour accompagner la construction des projets et leur suivi, ainsi que pour la relecture des ressources publiées.
- Les groupes de travail thématiques **ouverts à tous les adhérents pour l'émergence des besoins (70 participants en 2021)**.
- Le comité de pilotage technique pour prioriser les projets au regard des attentes des adhérents.
- **L'articulation entre toutes ces instances pour élaborer la programmation annuelle.**

Concernant la **composition de l'équipe**, Dominique VOLLET fait part des départs courant 2021 et début 2022 consécutifs à la fin de plusieurs programmes d'études et de recherches :

- Bastien VAJOU, doctorant en psychologie sur les recherches portant sur les effets des espaces de nature sur la santé mentale.
- Camille BORTOLI qui avait rejoint l'équipe sur les projets sur la gestion des arbustes et les pratiques **alternatives d'essouchage et de dévitalisation**.
- Alice MEYER-GRANDBASTIEN qui avait rejoint l'équipe pour le remplacement de Pauline LAILLE pendant son congé parental.

D'autres salariés ont rejoint l'équipe pour travailler sur des sujets spécifiques :

- Claire VIEILLARD, en thèse Cifre avec Institut Agro et l'Université de Lorraine,
- Emma DAUPHIN, chargée de projets en lien avec Ecophyto sur le projet « Territoires sans pesticide »

En outre, deux nouvelles fonctions ont été créées début 2022 au sein de l'équipe pour valoriser les compétences et développer de nouveaux axes de travail :

- Aurore MICAND, Responsable des éditions.
- Pauline LAÏLLE, Chargée de coordination scientifique et technique.

Focus sur projets

Hélène CRUYENNINCK rappelle que le programme 2021 comptait près de 30 projets. Il est proposé une courte sélection **dans la suite de l'ordre du jour. Mais avant**, Hélène CRUYENNINCK souhaite remercier les membres du conseil scientifique de Plante & Cité, en particulier son Président, Philippe CLERGEAU, pour son investissement et le suivi régulier de cette programmation.

Pour commencer, Hélène CRUYENNINCK donne la parole à Maxime GUERIN pour un focus sur le programme SAVEBUXUS, **ainsi qu'à Claire VIEILLARD et Robin DAGOIS** pour un focus sur le programme DESSERT.

- **FOCUS 1** : Le programme SAVEBUXUS II sur les solutions de biocontrôle pour lutter contre la pyrale **du buis et le choix d'essences** alternatives par Maxime GUERIN

Le programme SAVEBUXUS a exploré différentes solutions pour la protection des buis contre la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*). La suite du programme (SAVEBUXUS II) a permis **d'aller plus loin pour compléter** la gamme des solutions disponibles en tenant compte de la pression phytosanitaire sur les buis plantés et les buis spontanés en milieu naturel.

Deux axes ont principalement été travaillés : comment maintenir des buis verts là où la pression de la pyrale est la plus forte ? Quelles alternatives pour remplacer les buis ? Les travaux ont été conduits au laboratoire de biocontrôle de l'INRAE d'Antibes – Villa Thuret, et sur une parcelle expérimentale d'ASTREDHOR Sud-Ouest.

Les résultats permettront la publication de la stratégie de gestion combinée la plus performante **et d'une liste** de 21 taxons alternatifs au buis. Une communication scientifique sera réalisée lors de l'International Horticultural Congress 2022 et les livrables-**bilans seront publiés à l'automne**.

- **FOCUS 2** : Le programme DESSERT sur la désimperméabilisation des sols urbains par Robin DAGOIS et Claire VIEILLARD

Ce projet s'inscrit dans les problématiques actuelles d'artificialisation et d'imperméabilisation qui impactent le fonctionnement des sols et le cadre de vie des citoyens. Il vise à recueillir des connaissances et pratiques, mais aussi à élaborer un guide sur la désimperméabilisation des sols en milieu urbain.

Les volets expérimentaux permettront d'évaluer la capacité des sols scellés à redevenir multifonctionnels après désimperméabilisation. Pour cela, trois sites pilotes ont été choisis dans des contextes climatiques différents. Les travaux consistent à supprimer le revêtement et à tester trois modalités de technosols avec semis d'herbacées. Ces expérimentations seront complétées par des essais en serre, avec un accent mis sur l'économie circulaire. Une communication est prévue lors de l'International Horticultural Congress 2022 et un webinaire sera organisé sur le second semestre de l'année.

Les activités de diffusion et de dissémination

Le 2nd Vice-Président, Éric LEQUERTIER propose un tour d'horizon des activités de diffusion de connaissances mises en œuvre en 2021.

- L'application FLORISCOPE, conçue pour permettre aux professionnels de connaître, choisir et trouver des végétaux adaptés à leurs projets de végétalisation. L'application compte désormais plus de 97 000 utilisateurs. Floriscope s'appuie sur la base de données VEGEBASE qui possède le plus grand référentiel de noms de plantes (133 000 noms valides et synonymes) en France, et se place au niveau européen derrière celui de la Royal Horticultural Society. C'est un outil précieux pour les professionnels pour accéder à des données fiables, mais aussi aux producteurs de végétaux (70 catalogues référencés totalisant près de 20000 plantes).

- La publication annuelle de la collection Esperluette dont l'édition 2021 portait sur « Associer santé et espaces de nature ». Cette publication permet à chacun d'accéder à une synthèse de l'état des connaissances et des moyens d'actions pour mieux intégrer la santé dans les pratiques d'aménagement et de gestion des espaces de nature. Sur ce sujet, Éric LEQUERTIER signale la dernière synthèse de P&C mise en ligne en février dernier sur « Concevoir et entretenir des espaces de nature en ville favorables à la santé : de la théorie à la pratique » réalisée par Alice MEYER-GRANDBASTIEN.
- Les webinaires mensuels de Plante & Cité. En 2021, ils ont réuni en direct plus de 3300 participants, dont 500 pour les Assises de l'Arbre et de la Végétalisation coorganisées avec la ville de Paris en septembre dernier.
- Pour finir, Éric LEQUERTIER salue le travail de Florence CADEAU, responsable du service documentaire, qui élabore tous les mois un bulletin de veille documentaire avec les références essentielles sur une grande diversité de sujets. En 2021, ce sont plus de 430 articles qui ont été envoyés chaque mois dans le cadre du service de copies d'articles réservés aux adhérents. Éric LEQUERTIER signale un travail en cours sur les conditions de mise en place d'un service de copies numériques pour améliorer l'accès aux documents.

Éric LEQUERTIER conclut sur la grande efficacité de l'équipe sur les actions de diffusion et de dissémination et remercie Aurore MICAND, Mathilde ELIE, Baptiste CHASSAING, Jérôme BEBIN et Benjamin PIERRACHE.

Développement de la démarche EcoJardin

Hélène CRUYPENINCK remercie François DARCHIS, Président du comité de labellisation pour son investissement dans le suivi du label, et lui donne la parole pour en présenter l'actualité.

François DARCHIS partage son point de vue sur la démarche EcoJardin, en indiquant que c'est un label passionnant, une coproduction de Plante & Cité et l'ARB Ile-de-France, qui consiste à distinguer des gestionnaires pour leurs pratiques de gestion écologique. Il y a 665 sites labellisés, plus de 100 gestionnaires publics et privés impliqués, avec une préoccupation constante sur les différents volets de la gestion écologique: eau, sols, faune et flore, formation, publics, matériels.

Le succès de la Rencontre EcoJardin du 31 janvier dernier mérite d'être souligné, avec plus de 500 participants en visioconférence. C'est un format à poursuivre pour conserver cette affluence.

Après la Belgique, la démarche EcoJardin investit la Guadeloupe, et des livrables solides, issus du programme GREENVILLE, cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité, sont prévus : guide, fiches techniques, vidéos. Ce projet et ces productions seront présentés lors d'un webinar dédié le 21 avril de 15h à 16h.

Enfin, l'évènement anniversaire des 10 ans du label EcoJardin à Versailles se tiendra le 31 mai prochain dans le cadre de la biennale d'architecture et de paysage pour se raccrocher à un événement plus large et profiter de l'affluence. Ce sera une journée d'échange avec une conférence de presse pour l'occasion, et des visites de terrain.

Hélène CRUYPENINCK complète la présentation des activités de Plante & Cité en rappelant notre implication dans l'animation de l'opération Capitale Française de la Biodiversité, co-organisée avec l'Office Français de la Biodiversité et l'ARB Ile-de-France, représentée aujourd'hui par Jonathan FLANDIN. L'édition sur le thème « Paysage et Biodiversité » a donné lieu depuis novembre à une série de webinaires en partenariat avec le CNFPT. Ils sont tous accessibles en rediffusion depuis le site de P&C.

Validation du rapport d'activités 2021

En l'absence de question, Hélène CRUYPENINCK propose la délibération suivante sur l'approbation du rapport d'activités 2021.

Délibération n°2 : Après présentation du rapport d'activités 2021, l'Assemblée Générale donne son approbation sur les actions et orientations de l'association, prises par le conseil d'administration en 2021. *La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Pour ce point statutaire de l'assemblée générale, Hélène CRUYPENINCK donne la parole à Stéphane ROSSIGNOL, Expert-comptable de l'association (cabinet ROSSIGNOL & Associés).

Présentation du bilan et compte de résultat 2021

Stéphane ROSSIGNOL, Expert-comptable de l'association, présente les comptes 2021 et fait l'explication du résultat comptable.

Les charges d'exploitation s'élevaient à 1 423 754 € et les produits d'exploitation à 1 447 291 €, résultant en un excédent d'environ 24 k€. A noter que le volume de cotisations a augmenté en raison de l'augmentation du nombre d'adhérents. Les crédits d'études et les autres produits sont stables par rapport aux années précédentes. **S'agissant des charges**, les autres achats et charges externes sont en baisse en raison de la diminution des **achats d'études et prestations**, avec en contrepartie une augmentation des salaires et charges de personnels. Les autres dépenses sont stables.

Concernant le bilan, l'actif immobilisé concerne des immobilisations corporelles, principalement liées à la création et au développement d'outils d'informatiques (base de données et matériel informatique). L'actif circulant compte peu de variations. Les autres créances sont les subventions accordées mais non encaissées, ce qui suppose que Plante & Cité dispose d'une bonne capacité de financement pour couvrir les besoins en trésorerie qui peuvent s'avérer importants dans l'année. Les Produits constatés d'avance sont les subventions accordées en 2021 pour des opérations qui seront conduites en 2022.

Stéphane ROSSIGNOL conclue à l'**excellente solidité financière** de l'association.

Présentation du rapport du Commissaire aux comptes

En l'absence de Xavier REBEL, Commissaire aux comptes de l'association du cabinet SOREX, Stéphane ROSSIGNOL rapporte les conclusions de la **mission d'audit qui s'est déroulée** en février dernier. Les comptes annuels sont certifiés réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de **l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice**. Dans le cadre des travaux menés, il a été procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association pour la comptabilisation de ses produits.

La mission d'audit a également procédé à l'étude des conventions réglementées. Il convient de noter que la **procédure des conventions réglementées répond à la nécessité d'assurer la transparence** de certaines **opérations sociales en vue de prévenir des conflits d'intérêt**, que les conventions devant être soumises à une procédure de contrôle sont habituellement désignées sous le nom de « conventions réglementées ». Les conventions réglementées portent sur les opérations intéressant les administrateurs avec l'association. Il n'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Questions et délibérations

Hélène CRUYPENINCK remercie l'équipe pour l'**excellente gestion des comptes de l'association**, et propose les délibérations suivantes.

Délibération n°3 : L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels présenté par l'expert-comptable ainsi que celle du rapport du commissaire aux comptes, décide d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés et résumés dans ces rapports.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°4 : Après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, l'assemblée générale prend acte de l'absence de convention prévue à l'article 612-5 du code de commerce.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°5 : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice à concurrence de 23 537 € au compte « Autres réserves ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

PLAN D'ACTION ET BUDGET PREVISIONNEL 2022

Hélène CRUYPENINCK propose d'avancer sur la présentation synthétique du **plan d'actions 2022** par l'équipe de Plante & Cité, puis par le Trésorier adjoint, représentant l'UNEP, Marc MOUTERDE, sur les activités de diffusion.

Panorama des projets et actualités 2022

Caroline GUTLEBEN indique que la programmation 2022 compte des sujets phares qui supposeront de :

- Développer des partenariats techniques (ASTREDHOR, Sites et Cités...)
- Initier des collaborations scientifiques (ex : foresterie urbaine, réseaux enterrés, choix des végétaux **en contexte de changement climatique...**)
- Identifier des appels à projets pour le financement de projets ambitieux.

▪ FOCUS 1 : RESEAUX - Cohabitation entre systèmes racinaires et réseaux enterrés par Pauline LAÏLLE

La ville est un milieu multifonctionnel où se rencontrent différents usages, en particulier dans le sol. Les racines des plantations, notamment des arbres, doivent cohabiter avec de nombreux réseaux enterrés (électricité, télécommunication, gaz mais aussi chaleur, eau potable, pluviale et usée). La compétition pour **l'espace souterrain est rude, à toutes les étapes des projets d'aménagement**. En parallèle, on assiste à une reconnaissance croissante des services rendus par les arbres, qui se manifeste par des plans de plantation de **plus en plus ambitieux, alors qu'on ne sait pas toujours où l'on pourra planter**.

Sur le terrain, les travaux sur réseaux enterrés se font souvent au détriment des racines, ce qui affaiblit voire **condamne les arbres**. Ceci malgré l'existence de normes et de bonnes pratiques d'intervention. Inversement, le développement des racines peut interférer avec le bon fonctionnement des réseaux voire entraîner des dégâts. **On voit par exemple des racines qui se développent dans les canalisations ou qui s'enroulent autour et détruisent le revêtement extérieur, générant des fuites potentielles**. Les arbres urbains sont donc souvent perçus comme une contrainte par les exploitants de réseaux et les entreprises de travaux. Ça ne favorise pas leur protection : on constate un manque d'information sur pourquoi et comment protéger les racines lors de travaux.

C'est dans ce contexte qu'a émergé le projet RESEAUX à la demande des professionnels pour avoir plus d'outils et de méthodes afin de permettre la cohabitation pérenne entre racines et réseaux, y compris en amont des **projets d'aménagement**. Le projet a une durée prévisionnelle de 2 ½ ans soit **jusqu'en 2023**, avec un financement de l'Interprofession VALHOR. Son objectif principal est de produire un livrable opérationnel type «boîte à outils». Le comité de pilotage de RESEAUX est constitué de représentants de collectivités, d'exploitants de réseaux, et d'experts arbres et sols.

À travers une enquête nationale, des études de cas et de la documentation, Plante & Cité compte décrire les **situations problématiques, les solutions mises en œuvre pour y remédier, les bonnes pratiques et les initiatives inspirantes**. L'enquête vise aussi à identifier les **idées reçues et les besoins de connaissances concernant les racines comme les réseaux**. L'enquête est actuellement ouverte et Pauline LAÏLLE invite les membres à y répondre et à la relayer dans les réseaux professionnels.

D'autres objectifs du projet sont de faire la synthèse des connaissances concernant le système racinaire des arbres urbains et les méthodes de détection des racines dans les sols. La finalité est de participer à la construction de projets de recherche et d'actions de sensibilisation sur ces thèmes.

▪ FOCUS 2 : Conception et gestion écologique des pieds d'arbre par Robin DAGOIS

La problématique globale est la demande de végétalisation et d'espaces fonctionnels au pied des arbres, dans un contexte de trame écologique, de choix de palette végétale et d'apports paysagers.

Les objectifs visent à apporter des références pour construire des itinéraires de conception et de gestion écologique en liant les compositions à des fonctionnalités écologiques (attrait pour les pollinisateurs, gestion **des eaux pluviales...**). A travers ce projet, **l'objectif est aussi de s'intéresser à la plus-value paysagère de ces aménagements**. **L'enquête conduite fin 2021 permettra d'étudier une cinquantaine de retours d'expériences**. En parallèle, des expérimentations sont mises en œuvre pour évaluer le fonctionnement des pieds d'arbre végétalisés. Ces essais sont conduits en partenariat avec ASTREDHOR pour le site de Dieppe et avec le Campus Vert d'Azur pour un site à Antibes.

- **FOCUS 3 : Territoires sans pesticide – Leviers d'action pour réduire les usages et impacts des pesticides sur l'ensemble du territoire communal, par Caroline GUTLEBEN**

Ce projet est issu d'un **double contexte** : **d'une part, la demande d'action des collectivités territoriales pour réduire l'usage des pesticides sur l'ensemble du territoire communal, comme en témoignent les arrêtés anti-pesticide pris par plusieurs Maires ces dernières années ; et d'autre part, l'évolution du label Terre Saine impacté par la nouvelle réglementation phytosanitaire.**

Plante & Cité s'est donc proposé de travailler à l'identification des leviers d'actions dont peuvent disposer les collectivités territoriales pour réduire les usages et impacts des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire communal, par des leviers fonciers, d'urbanisme, d'aménagement, de gestion et de concertation.

Un appel à signalement de territoires engagés dans ces démarches est en cours, ainsi qu'un travail de prospection active par une veille PQR/PHR. Des workshops thématiques sont planifiés pour approfondir avec des experts les leviers d'actions identifiés.

Le travail est conduit dans le cadre d'une convention de financement avec l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du plan Ecophyto et avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique.

Les livrables finaux porteront sur un catalogue des leviers d'actions, et des propositions d'évolution du label Terre Saine pour le Ministère.

- **FOCUS 4 : Feuille de route sur les approches en foresterie urbaine par Marianne HEDONT**

Dans la programmation 2022, Plante & Cité a formalisé une feuille de route pour articuler plusieurs projets émergents autour des nouvelles pratiques de foresterie urbaine. En effet, on observe de nombreux territoires qui se dotent de **stratégies pour développer ou conforter la place de l'arbre dans la ville, avec en particulier des programmes de plantations massives**. Au-delà de ces objectifs numériques, ces stratégies amènent les collectivités et leur maîtrise d'œuvre à se questionner sur la façon de **mettre en œuvre une trame arborée** qui soit fonctionnelle et pérenne dans un contexte de changement climatique.

La promesse en termes de services rendus place la barre haute, tant côté biodiversité que côté cadre de vie ou stockage de carbone. Alors comment anticiper ou évaluer les services rendus en fonction des caractéristiques **du projet de plantation et de son emplacement dans la ville ? Sur quels critères établir des listes d'essences adaptées et comment évaluer le potentiel d'adaptation des palettes végétales existantes ? Enfin, comment mettre en œuvre des pratiques de plantation adaptées ?**

Ce sont ces problématiques sur lesquelles Plante & Cité a construit **sa feuille de route, en termes d'objectifs de travail et de construction de partenariats scientifiques**. Trois axes de travail sont ainsi **aujourd'hui identifiés**.

Les deux **premiers axes ont été conçus autour de l'exploitation de connaissances et modèles scientifiques, avec le besoin d'acquisition et compilation de données de terrain sur le comportement des essences et le fonctionnement des milieux**.

Un **premier axe autour du choix des essences se base sur l'expertise et les données acquises avec le développement de Floriscope/Végébase**. En termes de collaboration, il se traduit **aujourd'hui par une démarche partenariale autour de l'outil Sésame pilotée par le Cerema ; et cet axe est en construction avec le réseau collaboratif ARDEM (arbres de demain en Méditerranée), piloté par la Villa Thuret d'INRAE**.

Le second est projet émergent sur les boisements urbains et micro-forêts. Il cherche à qualifier la dynamique **écologique des plantations denses au regard d'autres types de boisements existants**. D'un point de vue opérationnel, il vise à développer des outils et méthodes communes pour évaluer le fonctionnement et la **pérennité de ce type de boisement**. **L'année 2022 sera consacrée à affiner les questions de recherche et les partenariats scientifiques**. Pour première étape, Plante & Cité **va travailler sur 2022 en lien avec l'UMR Biogéco**

de l'INRAE de Bordeaux, sur la caractérisation des plantations déjà réalisées en se basant sur des territoires pilotes, et dégager une typologie de micro-forêts sur laquelle construire la suite du projet.

Le troisième axe est quant à lui, basé sur les difficultés rencontrées sur le terrain pour généraliser et appliquer des pratiques de plantations favorables à une trame arborée fonctionnelle et pérenne. Cette année sera consacrée à la **construction des axes d'investigation pour analyser en quoi les références techniques déjà disponibles peuvent être complétées**. Une enquête sur les pratiques de plantations est envisagée en 2023.

Programme de diffusion et dissémination

Marc MOUTERDE annonce le thème de la publication 2022 : « Prendre soin des arbres en ville - pour une **approche transversale aujourd'hui et demain** ».

Il indique que le programme des webinaires se poursuit avec sur le début de **l'année** :

- 20/01 : Comment gérer et concevoir les aménagements arbustifs urbains ?
- 17/02 : Restitution du programme SaveBuxus II
- 29/03 : Le rafraîchissement des villes par les arbres (Cooltrees)
- 21/04 : Gestion résiliente et écologique des espaces de nature en ville en Guadeloupe (Greenville)

Et les webinaires à venir :

- Conception et entretien des espaces de nature en ville favorables à la santé
- Règlementation phytosanitaire
- SITERRE II en lien avec la réglementation
- Biodiversité et pratiques de gestion des couverts enherbés
- Plantations urbaines denses (micro-forêts)
- Désimperméabilisation des sols

Journées techniques 2022 :

- **31/01 : Rencontre annuelle EcoJardin avec l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France.**
- 29/09 à Nantes sur « Végétal et espaces de nature dans la planification urbaine » en partenariat avec la ville de Nantes et France urbaine.
- **Conception et aménagement d'espaces de nature favorable à la santé, en construction à Rouen.**
- « Zéro phyto » dans les terrains de sport, en construction (date et lieu à définir).

En complément, Hélène CRUYPENINCK fait remarquer que depuis plusieurs années, Plante & Cité met en **œuvre des partenariats métropolitains. Historiquement avec Angers Loire Métropole, puis avec la métropole du Grand Paris depuis 2018, et avec la métropole d'Orléans depuis 2019.**

Elle propose à Pierre HERY, **représentant d'Orléans Métropole, d'apporter un bref témoignage sur l'intérêt de ce partenariat** pour les communes du territoire. Pierre HERY explique que ce partenariat permet à la métropole d'Orléans de développer des actions de diffusion des connaissances auprès de toutes les communes du territoire. Le partenariat existe depuis 2019 et a été renouvelé en 2021. Pour la métropole, il s'agit de **développer une culture commune à l'attention des services techniques et des élus des communes**. La convention prévoit qu'elles aient accès au centre de ressources de la plateforme web de Plante & Cité avec la création de deux comptes utilisateurs par commune.

En outre, un atelier métropolitain est organisé chaque année sur le territoire pour faciliter les temps d'échanges entre les communes. Les sujets d'intérêt ont été identifiés grâce à une enquête construite par Plante & Cité. Ce travail permet d'animer un réseau au sein de la métropole sur les sujets liés à la nature en ville.

Budget prévisionnel 2022

Le Trésorier, représentant de l'AITF, Bertrand MARTIN, présente les grandes lignes du budget prévisionnel 2022. Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont établies à 1 355 k€. Le détail est donné dans les documents remis aux participants et envoyés aux membres de l'association.

En apparence proche du budget réalisé en 2021, il existe cependant des écarts dans la réalisation et le financement des projets (variations de financement entre les lignes d'appels à projet notamment). Des ajustements seront à prévoir en cours d'année si nécessaire pour maintenir l'équilibre.

Le volume de cotisations prévisionnel est identique à 2021 pour ne pas risquer de déséquilibrer le budget. Au total, les cotisations représentent 25% des ressources. Sur les financements, il existe une vingtaine de sources au stade « convention signée », « demande acceptée », « demande en cours ». La construction de l'équilibre budgétaire au cours de l'année requiert une gestion prudente des engagements financiers avant le retour de tous les financeurs sur les sollicitations établies.

Enfin, Bertrand MARTIN fait remarquer que le document imprimé et remis aux participants doit être rectifié. La convention pluriannuelle d'**objectifs** avec le Ministère de la Transition Ecologique est de **115 k€ et non 125 k€**.

Questions et délibérations

En l'absence de question, Hélène CRUYENNINCK propose aux membres la délibération suivante :

Délibération n°6 : L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation sur le plan d'actions et le budget prévisionnel 2022.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé, Hélène CRUYENNINCK propose donc de conclure cette assemblée générale statutaire, en rappelant quelques événements et rendez-vous à venir :

- **Au début de l'été pour les groupes de travail thématiques** ouverts à tous les adhérents pour partager vos attentes, et coconstruire les futures études.
- Du 13 au 15 septembre pour le salon du Végétal à Angers.
- Le 29 septembre pour la journée technique à Nantes sur le Végétal et la Planification urbaine.
- Mi-août à Angers, le **Congrès Mondial de l'Horticulture** auquel l'équipe de Plante & Cité va participer avec plusieurs communications inscrites au programme.

Hélène CRUYENNINCK invite également les participants à assister à la conférence de presse qui constitue **l'autre temps fort de cette après-midi**, sur « Comment mieux intégrer le végétal et la biodiversité dans la planification urbaine ? ». Elle remercie les journalistes pour leur présence et les intervenants invités à participer à cette tribune. Ils seront présentés par Ludovic PROVOST animateur de cette conférence de presse.